



Deuxième cérémonie de la « Route Leclerc » le 16 août 2019



Bonne rentrée avec l'équipe des professeures des écoles : Mesdames BRIENS, FEZ, FONTAINE, LUNEAU, MONTAGNER-MAILLARD, PIJE, ROULLAND ainsi que les ATSEM Mesdames ANDRIEU et DOS SANTOS et l'AESH Madame BAZILLE

Réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2019

Sécheresse dans l'Orne

Le début du mois de septembre reste particulièrement sec, malgré quelques précipitations entre le 7 et 9 septembre sur le département de l'Orne. Les débits des cours d'eau et le niveau des nappes phréatiques sont en baisse régulière. Certains cours d'eau sont à sec depuis plusieurs semaines. L'impact de cette sécheresse sur le milieu naturel est important. C'est pourquoi il convient de renforcer les mesures de restriction des usages de l'eau dans le département.



Les communes situées dans le bassin hydrographique de la Sarthe amont, dont dépend Cerisé, est classé en crise, par arrêté préfectoral du 10 septembre 2019.

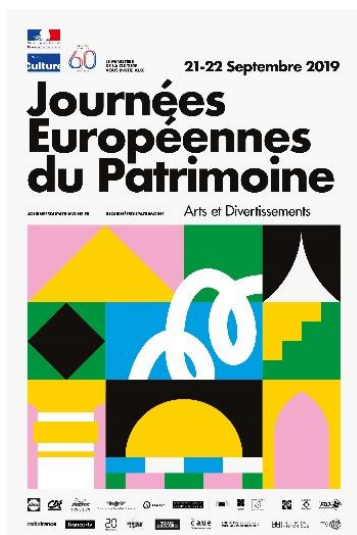
Aussi, sur la commune ne sont autorisés que les usages liés :

- A l'eau potable
- A l'abreuvement des animaux
- A l'arrosage des potagers entre 20 et 22 h

Pour rappel, le non-respect des mesures de limitation des usages de l'eau prescrites sur la commune sera puni de la peine d'amende prévue par la législation en vigueur.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site des services de l'Etat dans l'Orne www.orne.gouv.fr ou vous adressez en mairie.

Les Journées du Patrimoine à Cerisé



Cette année, à l'occasion des visites du patrimoine, ont été proposées des visites guidées de l'église Saint-Germain de Cerisé. Les bénévoles de l'Association des Amis du Patrimoine ont reçus les visiteurs le dimanche 22 septembre de 14h00 à 18h00.

Ces visites ont permis de faire découvrir les deux ensembles de peintures murales remontant aux époques romane et gothique, découvertes en 1998.

Pour faire vivre ce site, l'Association des Amis du Patrimoine vous propose de venir assister à la messe qui aura lieu le **dimanche 13 octobre 2019 à 10 heures**.

Pour soutenir l'Association des Amis du Patrimoine dans son projet de protection de l'église et de la mise en valeur du patrimoine de la commune de Cerisé, vous pouvez rejoindre cette dernière. Contact : Jean-Nicolas BART, cerisepatrimoine@yahoo.fr



Forum 21 « Mobilité »



Dans le cadre du festival transition écologique 2019 de la Communauté Urbaine d'Alençon, en partenariat avec la commune de Cerisé, la Plateforme Mobijump propose une remise à niveau du code de la route. Rendez-vous **mardi 15 octobre 2019 à 18h30** salle du conseil à la mairie.

Au cours de cette manifestation, des mises en situation correspondant à des situations existantes sur Alençon et ses environs vous seront proposées. Nouvelle réglementation, nouveaux panneaux,... le code de la route n'aura plus de secret pour vous !

Transports urbains

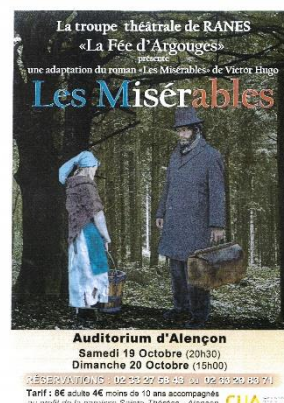


Suite à la mise en place de nouveaux horaires de passage des bus urbains Alto sur la commune de Cerisé, vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ce mode de transport.

Passez en mairie pour acheter vos titres de transport : carte de 10 trajets pour 9,40 € et carte de 20 trajets pour 13,40 €

Auditorium Alençon

La troupe théâtrale de Rânes « La Fée d'Argouges » présente les Misérables de Victor Hugo. Les représentations auront lieu à l'auditorium d'Alençon les **samedi 19 octobre 2019 à 20h30 et dimanche 20 octobre 2019 à 15h**. Les tarifs sont de 8 € pour les adultes et de 4€ pour les moins de 10 ans accompagnés. Les réservations se font au 02.33.27.58.43 ou 02.33.29.83.71. Cette manifestation est organisée au profit de la paroisse Sainte Thérèse d'Alençon.



Soyez Associatifs



L'ensemble des activités proposées sur la commune a repris en septembre. Vous pouvez encore vous joindre à eux pour passer des moments de convivialité. N'hésitez pas à vous inscrire.

L'Association sports et Loisirs de Cerisé vous propose :

Tango argentin : mardi de 19h30 à 21h et de 21h à 22h30 suivant le niveau, salle des Pommiers

Judo : mercredi de 17h30 à 18h30, puis de 18h30 à 19h30 et de 20h à 21h30 suivant le niveau, salle des pommiers

Gymnastique volontaire : mercredi de 9h30 à 10h30 et jeudi de 20h15 à 21h15, salle des pommiers

Course à pied : mercredi à 18h30 et dimanche à 9h30, rendez-vous devant la mairie

Théâtre : mardi 18h30 à 19h30 salle des pommiers, et jeudi à 20h30 à l'école

Le club des pommiers n'est pas en reste puisqu'il vous convie tous les jeudis de 14h à 18h, salle du conseil à la mairie pour jouer ensemble.

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de Cerisé ? Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020. Pour effectuer cette formalité au secrétariat de mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour rappel, la prochaine échéance électorale concerne les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020.



Dans quelles situations appeler le 17 ?



J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de violences
- en cas d'agression
- en cas de vol à l'arraché
- en cas de cambriolage
- etc.

Mon appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche adaptée à mon urgence.

Lors de mon appel, je garde au maximum mon sang-froid, je donne ma localisation exacte, la nature de mon urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, je note les numéros de plaque, et j'indique la direction de fuite...

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, je contacte le commissariat de police d'Alençon.

<https://www.gouvernement.fr/risques/connaitre-les-numeros-d-urgence>

Ramassage des Poubelles

Pour rappel, le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis. Ces dernières doivent être déposées dans les sacs translucides fournis par la communauté urbaine d'Alençon.

Vous n'avez plus de sacs ? Passer au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture, munis d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

Pour le recyclage en sacs bleus, le ramassage a lieu les jeudis des semaines impaires.

Calendrier

Septembre	Octobre	Novembre
1 D	1 M	1 V
2 L	2 M	2 S
3 M	3 J	3 D
4 M	4 V	4 L
5 J	5 S	5 M
6 V	6 D	6 M
7 S	7 L	7 J
8 D	8 M	8 V
9 L	9 M	9 S
10 M	10 J	10 D
11 M	11 V	11 L
12 J	12 S	12 M
13 V	13 D	13 M
14 S	14 L	14 J
15 D	15 M	15 V
16 L	16 M	16 S
17 M	17 J	17 D
18 M	18 V	18 L
19 J	19 S	19 M
20 V	20 D	20 M
21 S	21 L	21 J
22 D	22 M	22 V
23 L	23 M	23 S
24 M	24 J	24 D
25 M	25 V	25 L
26 J	26 S	26 M
27 V	27 D	27 M
28 S	28 L	28 J
29 D	29 M	29 V
30 L	30 M	30 S
	31 J	

- Ramassage des sacs translucides
- Ramassage des sacs bleus

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Mardi : 13h30-17h30.
Mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30.
Vendredi : 13h30-18h30.
Tél. : 02 33 29 39 29
Courriel : mairie.cerise061@laposte.net
Site Internet : www.commune-cerise.fr